

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement aux périodes correspondantes de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour la période terminée le 30 septembre 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 28 octobre 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes et sur les prévisions de la direction pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 28 octobre 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexacts. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI, l'évolution de la technologie et l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, un certain nombre d'hypothèses ont été formulées relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexacts, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons les résultats financiers de ces sociétés en commandite ainsi que ceux d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités comme un seul secteur isolable, qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins d'évaluation du rendement et de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Au cours du troisième trimestre de 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux dans notre territoire et ont lancé des campagnes publicitaires intensives qui mettaient notamment l'accent sur des offres de services groupés. À la fin du mois de septembre 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes offraient des services téléphoniques à environ 55 % des foyers de notre territoire.

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir nos forfaits de services groupés et d'innover avec les clients de façon à fournir des solutions complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Priorités et stratégie pour 2008 » pour obtenir plus de détails.

Modifications de réglementation en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Veuillez vous reporter à nos rapports de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et pour les trimestres terminés le 31 mars 2008 et le 30 juin 2008 pour une analyse complète des modifications de réglementation qui sont survenues en 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 5 août 2008 inclusivement. Les modifications de réglementation qui ont eu lieu au cours du troisième trimestre de 2008 et au cours de la période allant jusqu'au 28 octobre 2008 inclusivement et qui ont une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Abstention de réglementation

Depuis juillet 2007, le CRTC a accordé une abstention de réglementation à l'égard des services téléphoniques locaux dans plusieurs collectivités des six provinces où nous exerçons des activités, ce qui a accru de façon importante notre marge de manœuvre commerciale pour faire face à la concurrence efficacement. Au 28 octobre 2008, l'abstention de réglementation avait été accordée dans 157 circonscriptions de services résidentiels et dans 41 circonscriptions de services commerciaux (dont deux pourraient accuser un retard sur le plan de la mise en œuvre).

Autres faits nouveaux

Le 23 juillet 2008, le CRTC a approuvé notre demande de rajustement de subvention rétroactif et a ordonné au gestionnaire du fonds central de nous transférer 2,4 M\$, montant que nous avons constaté dans les produits tirés des services locaux et d'accès au troisième trimestre.

Le 25 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a accordé à Bell Canada, à Telus et aux groupes de défense des consommateurs l'autorisation d'appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait confirmé la décision du CRTC à l'égard de l'utilisation des fonds des comptes de report (la Décision de télécom 2006-9). Dans les faits, cela retardera toute initiative d'extension des services à large bande ou d'octroi de rabais en vertu de la décision du CRTC jusqu'à la résolution de l'appel.

Comme il est décrit plus en détail dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2008, le 15 mai 2008, le CRTC a publié l'Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-44 visant à obtenir des commentaires sur la portée des futures délibérations sur la radiodiffusion canadienne dans les nouveaux médias. Le 15 octobre 2008, le Conseil a annoncé la nature et la portée des délibérations. Entre autres choses, elles permettront d'examiner plus en profondeur le rôle de la radiodiffusion dans le contexte des nouveaux médias, de déterminer quel rôle ce contexte est susceptible de jouer au sein du système canadien de radiodiffusion dans l'avenir, ainsi que d'évaluer si le Conseil devrait mettre en œuvre des mesures ou incitatifs réglementaires visant la création et la promotion de contenu canadien de radiodiffusion dans les nouveaux médias, et dans quelle mesure il devrait le faire, afin de respecter les objectifs en matière de politiques de la *Loi sur la radiodiffusion*. Les commentaires doivent être envoyés d'ici le 5 décembre 2008 et une audience publique devrait commencer le 17 février 2009. Toute décision du CRTC de mettre en œuvre des mesures réglementaires pourrait avoir une incidence financière négative sur les fournisseurs de services Internet, y compris nos services Internet.

Transformation de BCE en société fermée

Comme il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principal porteur de parts, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Changements apportés au conseil d'administration

Le 11 juillet 2008, MM. George Cope, Siim Vanaselja et David Wells ont remplacé MM. Michael Sabia, Lawson Hunter et Patrick Pichette à titre de membres du conseil d'administration de notre commandité et de nos principales filiales en exploitation. M. Cope a été nommé président de ces conseils.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer avec précision les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous prévoyons que notre abri fiscal sera suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts jusqu'en 2012. Nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéficiaires aura sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter nos reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt discrétionnaires pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts sur les bénéficiaires qu'il faudrait autrement payer; la consolidation de notre situation financière de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution et de celle du Fonds; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part et des distributions que le Fonds versera ultimement.

Le 14 juillet 2008, le ministère des Finances (le Ministère) a annoncé des propositions de modifications de *la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la Loi de l'impôt) pour faciliter la conversion en société des fiducies de revenu existantes, telles que le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion, si elles étaient mises en œuvre, seraient applicables jusqu'en janvier 2013.

Les règles de conversion proposées autoriseraient deux stratégies de conversion de base efficaces sur le plan fiscal. De façon générale, les fiducies de revenu pourraient se convertir i) soit en faisant en sorte que leurs porteurs de parts échangent directement leurs parts de fiducie de revenu en actions d'une société canadienne (méthode de l'échange), ii) soit en rachetant les parts de fiducie de revenu en circulation au moyen de la distribution aux porteurs de parts d'actions d'une société canadienne connexe détenant directement ou indirectement l'entreprise (méthode de la distribution). Les règles de conversion permettraient une rationalisation plus approfondie de la structure organisationnelle en autorisant la dissolution de la fiducie de revenu et de certaines fiducies filiales avec report d'impôt. Selon ces deux méthodes, la conversion pourrait s'effectuer avec report d'impôts tant pour les fiducies que pour leurs porteurs de parts sans qu'un choix fiscal ne soit requis.

Les règles de conversion sont complexes et techniques, et le Ministère a proposé un certain nombre de choix pour la réalisation de la conversion. Les règles de conversion pourraient être à nouveau modifiées avant d'entrer en vigueur dans le cadre de la loi. Par conséquent, nous étudierons attentivement notre situation particulière avant de déterminer si nous proposerons ou non une opération de conversion aux porteurs de parts du Fonds et, le cas échéant, nous étudierons attentivement la façon dont nous structurerons la conversion pour créer une société.

Principaux changements de direction

Les principaux changements de direction suivants ont été annoncés au troisième trimestre de 2008 :

- M. Stephen Wetmore quittera son poste de président et chef de la direction avec prise d'effet le 31 décembre 2008;
- M. Frank Fagan, qui agissait à titre de chef de l'exploitation, a pris sa retraite;
- M^{me} Karen Sheriff, qui agissait à titre de présidente, Petites et moyennes entreprises, de Bell Canada, a été nommée chef de l'exploitation.

Le 27 octobre 2008, nous avons annoncé la nomination de Mme Karen Sheriff à titre de présidente et chef de la direction, avec prise d'effet le 3 novembre 2008.

Revue du troisième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	0,8	2 468,8 \$	2 434,2 \$	1,4
BAIIA ¹	371,0 \$	369,8 \$	0,3	1 085,3 \$	1 072,8 \$	1,2
Bénéfice d'exploitation ¹	169,3 \$	139,8 \$	21,1	484,7 \$	362,8 \$	33,6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,1 \$	71,0 \$	31,1	252,1 \$	195,9 \$	28,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	0,4 \$	2,2 \$	(81,8)	(9,9) \$	271,0 \$	n.s.
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 6,8 M\$, ou 0,8 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits tirés des services de données et Internet, des services sans fil et des services et des solutions matérielles de TI a plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des autres produits. Le BAIIA a augmenté de 1,2 M\$, ou 0,3 %, étant donné qu'une partie de la croissance des produits d'exploitation a généré des marges plus faibles qui n'ont pas été entièrement contrebalancées par nos mesures favorisant la productivité à l'égard des charges. De plus, un ajustement de notre capital imposable provincial a été effectué au troisième trimestre de 2008, ce qui s'est traduit par une hausse de la charge au titre de l'impôt provincial, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits d'exploitation et du BAIIA au troisième trimestre de 2008 est légèrement inférieure à la croissance depuis le début de l'exercice, car les produits tirés des services de TI et les ajustements non récurrents étaient plus élevés au premier semestre de 2008. De même, depuis le début de l'exercice, l'impôt provincial sur le capital a diminué, principalement en raison d'une baisse globale du taux d'imposition provincial sur le capital.

Le bénéfice d'exploitation pour le troisième trimestre de 2008 a augmenté de 29,5 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2007. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète l'augmentation du BAIIA, la diminution de 20,8 M\$ des frais de restructuration en 2008 qui découle de l'augmentation du nombre de mesures favorisant la productivité en 2007, la diminution de 6,6 M\$ de l'amortissement qui est attribuable à la méthode de constatation de la dotation aux amortissements fondée sur le vieillissement des immobilisations, ainsi que la diminution de 0,9 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux en raison de l'augmentation du taux moyen que nous utilisons pour actualiser nos obligations depuis le 31 décembre 2007. Le bénéfice d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 a augmenté de 121,9 M\$, ou 33,6 %, par rapport à la période correspondante de 2007. En plus des tendances similaires invoquées pour le troisième trimestre de 2008, un ajustement non récurrent de 62,0 M\$ au titre de l'amortissement a été constaté en 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada au Québec et en Ontario et du Groupe Bell Nordiq inc. en 2006, par l'intermédiaire de notre plan d'arrangement (l'« arrangement »), conclu en juillet 2006.

Au cours du troisième trimestre de 2008, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 22,1 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, étant donné que l'accroissement de 29,5 M\$ du bénéfice d'exploitation a été partiellement contrebalancé par la diminution des autres produits et la baisse de l'économie d'impôts exigibles. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2008 a diminué de 1,8 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, étant donné qu'aucun bénéfice n'a été tiré d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP) en 2008, comparativement à 1,5 M\$ en 2007. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons également commencé à comptabiliser notre unité d'exploitation liée à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activité abandonnée et nous avons reclassé les résultats des périodes antérieures. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à celle terminée le 30 septembre 2007, la diminution de 224,7 M\$ du bénéfice net s'explique principalement par les activités abandonnées, lesquelles comprennent le gain de 258,2 M\$ à la vente par Aliant Directory Services (ADS) de ses actifs et activités le 30 avril 2007, atténué par une augmentation du bénéfice net provenant des activités poursuivies.

Liquidités distribuables

Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, nous présentons les liquidités distribuables sur une base qui combine le rendement de nos liquidités et de celles du Fonds.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Liquidités distribuables ¹	179,3 \$	177,6 \$	1,0	569,4 \$	531,9 \$	7,1
Distributions en espèces déclarées ²	165,3 \$	161,3 \$	2,5	493,1 \$	491,0 \$	0,4

1. Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

Au troisième trimestre de 2008, les liquidités distribuables ont augmenté de 1,7 M\$, ou 1,0 %, comparativement au troisième trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 1,2 M\$ du BAIIA, conjuguée à la légère diminution des dépenses en immobilisations mais partiellement contrebalancée par la diminution des liquidités distribuables provenant des activités abandonnées, comparativement au troisième trimestre de 2007.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2008 et 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, comme elles sont définies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA).

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	3,1	895,4 \$	872,7 \$	2,6
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	1,6	3,0	(46,7)	5,2	16,5	(68,5)
Dépenses en immobilisations	(138,8)	(139,7)	(0,6)	(361,4)	(398,0)	(9,2)
Liquidités distribuables normalisées ¹	173,6 \$	164,7 \$	5,4	539,2 \$	491,2 \$	9,8
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	1,8	28,7	(93,7)	22,7	46,3	(51,0)
Autres ajustements	3,9	(15,8)	n.s.	7,5	(5,6)	n.s.
Liquidités distribuables ¹	179,3 \$	177,6 \$	1,0	569,4 \$	531,9 \$	7,1
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)
Distributions en espèces déclarées ²	165,3 \$	161,3 \$	2,5	493,1 \$	491,0 \$	0,4
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	147,1 \$	143,1 \$	2,8	407,5 \$	398,2 \$	2,3
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(71,8) \$	(88,1) \$	(18,5)	(250,9) \$	(24,1) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.

2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts, par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Au troisième trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont enregistré une hausse de 8,9 M\$, ou 5,4 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation conjuguée à la légère diminution des dépenses en immobilisations. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle de l'accroissement du bénéfice net lié aux activités poursuivies et de l'augmentation de 8,1 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), laquelle a été contrebalancée par la hausse des exigences de capitalisation des régimes au troisième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les mêmes tendances sont observées dans la comparaison des résultats depuis le début de l'exercice pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007, où les liquidités distribuables normalisées ont augmenté de 48,0 M\$, ou 9,8 %, en raison de la croissance du BAIIA, de l'augmentation de 10,2 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement contrebalancée par l'augmentation des cotisations aux régimes de retraite, et de la diminution de 36,6 M\$ des dépenses en immobilisations par rapport à la période correspondante de 2007.

Bien que les besoins en fonds de roulement en espèces fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition des liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables tient compte des dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations pour le troisième trimestre de 2008 ont représenté 17,0 % des produits d'exploitation, soit une légère hausse en pourcentage par rapport au trimestre correspondant, mais, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, elles ont représenté 14,6 % des produits d'exploitation, soit un résultat aligné sur notre cible annuelle initiale de 14,5 % à 15,5 %. Après la fin du trimestre, nous avons publié des cibles révisées d'intensité du capital. Pour d'autres détails, se reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives ». Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services de protocole Internet (IP) à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée de vie utile et de capacité productive de nos actifs de télécommunication, les investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps. Les dépenses en immobilisations de 2007 comprenaient des dépenses additionnelles à l'égard de nos investissements accélérés dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Nous continuons d'effectuer de tels investissements en 2008, mais à un rythme plus lent.

Les distributions en espèces déclarées au troisième trimestre de 2008 ont représenté 92,2 % des liquidités distribuables, comparativement à 90,8 % au trimestre correspondant de 2007, soit un résultat reflétant encore notre ratio de distribution cible annuel de 90,0 %. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, le ratio de distribution s'est chiffré à 86,6 %, comparativement à 92,3 % pour la période correspondante de 2007.

Priorités et stratégie pour 2008

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure représente la pierre angulaire de notre stratégie. Nous croyons que pour y arriver, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et être reconnu par nos clients pour notre engagement soutenu envers la collectivité. L'appui de notre personnel et notre engagement envers l'amélioration des processus internes devraient nous permettre de réaliser cette priorité stratégique.

Service à la clientèle

Au troisième trimestre de 2008, de nombreuses initiatives en matière de système et de réseau ont été réalisées pour favoriser les améliorations du service à la clientèle.

Dans le Canada atlantique, ces améliorations consistaient notamment à perfectionner les outils de bureau de nos agents de service à la clientèle afin d'améliorer les options de prise de rendez-vous, à présenter une nouvelle option liée au déménagement des clients qui rend l'enregistrement d'une commande de déménagement plus rapide et plus facile, ainsi qu'à implanter un système global de tests des paires de câbles et de vérification des registres afin d'améliorer l'exactitude des commandes de services automatisées. Au Québec et en Ontario, nous avons travaillé étroitement avec Bell Canada et nos autres partenaires sur un certain nombre de plans d'actions qui visent à améliorer l'expérience client, notamment sur des initiatives permettant d'accroître l'accès aux centres de services à la clientèle et de réduire le nombre de transferts d'appels et d'appels répétés.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons continué d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs pour nos clients.

Dans le Canada atlantique, nous avons lancé le gestionnaire de communications personnelles et Centrex IP, deux services de voix sur IP de premier ordre offerts aux grandes et aux moyennes entreprises clientes. Le gestionnaire de communications personnelles donne à nos clients la possibilité d'ajouter des fonctions comme la gestion d'appels améliorée, qui permet aux entreprises de placer les communications en ordre de priorité selon le numéro de téléphone d'origine, de transmettre des messages vocaux à la messagerie électronique et offre les installations d'appels Web. Sur le marché résidentiel, nous avons lancé le service Coffre-fort personnel, qui protège les photos numériques, les vidéos, la musique et les documents importants. Il s'agit du cinquième d'une gamme de services offrant la sécurité en ligne et la tranquillité d'esprit à nos clients. Nous avons également lancé l'option de suspension saisonnière du service Internet haute vitesse, qui permet à nos clients de suspendre leur service pour une période maximale de six mois tout en conservant leur adresse électronique et l'accès à leur service de courriel Web.

Au Québec et en Ontario, nous avons étendu notre réseau intégré de données à nos entreprises clientes, leur permettant de réduire leurs coûts et d'être plus productives et concurrentielles. De nouveaux services comme le service de téléphonie avancée et un service Internet à plus haute vitesse sont offerts dans certaines régions afin de procurer une plus grande valeur à nos clients. De plus, le soutien à l'utilisateur final (un service de soutien à distance aux petites entreprises clientes) et le service 511 (qui fournit aux clients un accès simple et gratuit à de l'information sur les voyages et la circulation provinciale en temps réel) sont désormais disponibles pour nos clients. Nous avons également lancé l'Appel Web, notre nouveau service de communications en ligne amélioré.

Engagement envers la collectivité

Nous croyons que le succès et la croissance soutenus de notre entreprise vont directement de pair avec le bien-être des collectivités que nous servons. Chaque jour, bon nombre de nos employés, retraités et Pionniers d'Aliant font du bénévolat lors d'activités locales et d'événements de bienfaisance, agissant à titre de mentors pour des enfants, d'entraîneurs dans les ligues sportives mineures, et bien plus encore. Au cours du troisième trimestre de 2008, nos principales initiatives comprenaient la commandite de quatre athlètes olympiques du Canada atlantique, l'événement Backpack Adoption Day, au cours duquel 3 400 sacs à dos ont été adoptés, remplis et livrés à plus de 130 écoles et organismes communautaires dans tous nos territoires, ainsi que le North Bay Bell Charity Golf Gala, qui a permis de recueillir des fonds pour la Learning Library, une initiative conjointe du Collège Canadore et de l'Université Nipissing, à North Bay.

Efficiences opérationnelles

Nous gérons énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur à nos porteurs de parts et, ultimement, aux porteurs de parts du Fonds. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons réalisé des économies additionnelles de 32,2 M\$ au chapitre de la productivité grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures et à la consolidation des activités. Ces économies au chapitre de la productivité nous ont permis d'augmenter le BAIIA du troisième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007, et ce, malgré l'évolution continue de la composition des produits.

Résultats d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Services locaux et d'accès	356,5 \$	361,4 \$	(1,4)	1 054,8 \$	1 076,6 \$	(2,0)
Services interurbains	117,0	124,7	(6,2)	342,5	358,4	(4,4)
Services de données et Internet	199,2	192,1	3,7	591,0	562,8	5,0
Services et solutions matérielles de TI	65,8	50,8	29,5	252,8	200,1	26,3
Services sans fil	21,9	17,3	26,6	59,3	47,4	25,1
Autres produits	54,9	62,2	(11,7)	168,4	188,9	(10,9)
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	0,8	2 468,8 \$	2 434,2 \$	1,4
Charges d'exploitation	444,3	438,7	1,3	1 383,5	1 361,4	1,6
BAIIA ¹	371,0 \$	369,8 \$	0,3	1 085,3 \$	1 072,8 \$	1,2
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	25,1	26,0	(3,5)	74,7	83,8	(10,9)
Amortissement	176,6	183,2	(3,6)	525,8	604,0	(12,9)
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	(100,0)	0,1	22,2	(99,5)
Bénéfice d'exploitation ¹	169,3 \$	139,8 \$	21,1	484,7 \$	362,8 \$	33,6
Autres charges (produits)	(0,6)	(4,3)	n.s.	1,9	(1,7)	n.s.
Intérêts débiteurs	38,2	38,5	(0,8)	117,5	119,5	(1,7)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(1,0)	(9,6)	(89,6)	(4,6)	(62,3)	(92,6)
Part des porteurs sans contrôle	39,6	44,2	(10,4)	117,8	111,4	5,7
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,1 \$	71,0 \$	31,1	252,1 \$	195,9 \$	28,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	0,4	2,2	(81,8)	(9,9)	271,0	n.s.
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 30 septembre 2008 ait diminué de 3,4 % comparativement au 30 septembre 2007, les fluctuations des prix, la percée sur le plan des fonctions de service et les produits de 2,4 M\$ au titre du rajustement de subvention rétroactif constatés au cours du trimestre ont permis de limiter à 1,4 %, ou 4,9 M\$, pour le troisième trimestre de 2008, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2007. Sans le rajustement de subvention non récurrent, les produits tirés des services

locaux et d'accès auraient diminué de 2,0 % et de 2,2 % pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement, comparativement aux périodes terminées le 30 septembre 2007.

Au 30 septembre 2008, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,4 % au nombre enregistré au 30 septembre 2007, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 1,2 % au nombre enregistré au 30 septembre 2007. Ces diminutions reflètent les pertes au profit des concurrents découlant de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution et du remplacement par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur IP. Au 30 septembre 2008, 55 % des foyers de notre territoire étaient abonnés à la téléphonie par câble, comparativement à 46 % au 30 septembre 2007.

Services interurbains

Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 6,2 %, ou 7,7 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au troisième trimestre de 2008, le nombre de minutes d'appels interurbains a diminué de 4,7 % comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison des pertes au profit de concurrents et du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et les services IP. De plus, les produits d'exploitation moyens par minute ont diminué de 1,5 % en raison des baisses de prix, principalement pour nos entreprises clientes, et de la tendance des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe qui s'est poursuivie. La diminution de 4,4 %, ou 15,9 M\$, depuis le début de l'exercice, a été atténuée par les nouveaux produits offerts et diverses variations des prix tout au long de l'exercice.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique, d'accès commuté rapide et de TV Aliant. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 3,7 %, ou 7,1 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits d'exploitation tirés des services Internet haute vitesse, des solutions de données améliorées et des services de télévision a été contrebalancée en partie par le recul des produits d'exploitation liés aux services d'accès Internet commuté et aux anciens services de données. Au 30 septembre 2008, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était de 12,4 % supérieur à celui enregistré au 30 septembre 2007, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et les hausses de prix ciblées se sont traduites par des produits mensuels moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 36,03 \$ au troisième trimestre de 2008, soit une hausse de 6,9 % comparativement aux produits moyens de 33,70 \$ enregistrés au troisième trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des autres services de données ont diminué de 4,3 % au troisième trimestre de 2008 et de 0,4 % au cours des neuf premiers mois de 2008, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète les ajustements de compensation non récurrents enregistrés aux deuxième et troisième trimestres de 2007 et de 2008.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI, des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels, ainsi que de services de gestion d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 15,0 M\$, ou 29,5 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des services de TI ont augmenté de 41,6 %, principalement en raison de la poursuite d'un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec et de la croissance que nous avons enregistrée dans l'ensemble du secteur des soins de santé comparativement au troisième trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont augmenté de 23,3 % au troisième trimestre de 2008, comparativement au troisième trimestre de 2007, ce qui s'explique par les importantes ventes conclues avec des clients clés. Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont augmenté de 52,7 M\$, ou 26,3 %, comparativement à la période correspondante de 2007, ce qui s'explique par le moment de la constatation des produits d'exploitation tirés de certains contrats.

Au troisième trimestre de 2008, nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, lesquelles étaient auparavant présentées dans les produits tirés des services de TI, ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées et les résultats des trimestres précédents ont été reclassés pour tenir compte de ce changement.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de certains territoires que nous servons au Québec et en Ontario. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 26,6 %, ou 4,6 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison de la hausse de 23,6 % du nombre de clients des services sans fil et de 2,6 % du total des produits moyens par client. La croissance des produits moyens par client est attribuable à l'augmentation des produits d'exploitation tirés des services de données sans fil. La croissance trimestrielle est conforme à la croissance de 25,1 %, ou 11,9 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement à la période correspondante de 2007.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits tirés de la gestion du savoir, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Au troisième trimestre de 2008, les autres produits ont diminué de 11,7 %, ou 7,3 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007 et conformément à la baisse de 10,9 %, ou 20,5 M\$, depuis le début de l'exercice 2008 par rapport à la période correspondante de 2007. Cette diminution découle principalement de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition, de l'ordre de 35,3 %, ou 3,6 M\$, au troisième trimestre et de 23,2 %, ou 7,9 M\$, depuis le début de l'exercice, par suite du rapatriement par Bell Mobilité d'activités que nous exerçons auparavant. De même, au cours du troisième trimestre, une baisse de 10,8 % des produits d'exploitation tirés de la location de matériel téléphonique a été enregistrée, les clients continuant de choisir de détenir leur propre matériel.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Coût des marchandises vendues	126,1 \$	122,2 \$	3,2	415,1 \$	398,6 \$	4,1
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	165,9	159,8	3,8	504,3	480,1	5,0
Frais de vente, généraux et administratifs	149,4	155,0	(3,6)	455,8	471,6	(3,4)
Impôts sur le capital	2,9	1,7	70,6	8,3	11,1	(25,2)
Charges d'exploitation	444,3 \$	438,7 \$	1,3	1 383,5 \$	1 361,4 \$	1,6

Au troisième trimestre de 2008, les charges d'exploitation, exclusion faite de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, ont augmenté de 1,3 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le coût des marchandises vendues ainsi que les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont augmenté de 3,2 % et de 3,8 %, respectivement, lorsqu'on compare les résultats du troisième trimestre de 2008 à ceux du troisième trimestre de 2007. L'augmentation considérable des services et des solutions matérielles de TI observée au cours du troisième trimestre de 2008 s'est traduite par une augmentation connexe des charges d'exploitation, notamment des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle à l'égard des services de TI et des coûts des marchandises vendues en raison des ventes de solutions matérielles. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation de 4,1 % du coût des marchandises vendues comparativement au dernier exercice reflète les importantes ventes de solutions matérielles de TI qui ont eu lieu au deuxième trimestre de 2008, et les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation reflètent les hausses salariales annuelles et l'augmentation des activités d'impartition qui ont eu lieu au premier trimestre de 2008.

Nos mesures favorisant la productivité mises en œuvre au cours des trimestres précédents ont continué de se traduire par une baisse de nos frais généraux, de vente et administratifs. La baisse des impôts sur le capital depuis le début de l'exercice découle d'une réduction des taux provinciaux d'imposition sur le capital prévus par la loi, du transfert de notre capital imposable dans des provinces où les taux d'imposition sur le capital sont moins élevés et de la diminution de notre capital imposable comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au cours du troisième trimestre de 2008, les impôts sur le capital ont augmenté, comparativement au trimestre correspondant de 2007, en raison d'un ajustement visant à augmenter notre capital imposable pour 2008, ce qui fait plus que contrebalancer l'incidence de la baisse des taux d'imposition sur le capital.

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 3,5 % au troisième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la baisse du coût des services rendus au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et de la baisse de l'amortissement des pertes actuarielles, lesquelles s'expliquent par la hausse du taux moyen utilisé pour actualiser nos obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes complémentaires de retraite, qui est passé à 5,5 % par rapport à 5,3 % à l'exercice précédent. La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux pour le troisième trimestre de 2007 était également inférieure à celle des deux premiers trimestres de 2007, car les évaluations actuarielles pour le 31 décembre 2006 ont été achevées en juin et en juillet 2007, ce qui s'est traduit par une charge inférieure pour le troisième trimestre.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 6,6 M\$, ou 3,6 %, lorsqu'on compare les résultats du troisième trimestre de 2008 à ceux du troisième trimestre de 2007, ce qui est essentiellement attribuable à la méthode de constatation de la dotation aux amortissements fondée sur le vieillissement de nos immobilisations. Cette diminution a été légèrement contrebalancée par les augmentations de 1,3 M\$ et de 2,1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2007, découlant des variations des durées de vie utiles estimatives d'une partie de notre matériel de télécommunications par suite d'études sur la durée de vie des actifs.

Frais de restructuration et autres frais

Au troisième trimestre de 2008, les frais de restructuration et autres frais ont diminué de 20,8 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison de la hausse du nombre de mesures favorisant la productivité en 2007. En 2008, nous avons engagé des frais de restructuration de 5,6 M\$, lesquels ont été contrebalancés par un ajustement de 5,6 M\$ du passif au titre de la restructuration de 2007 découlant de l'achèvement des coûts liés à cette mesure.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, qui se sont établis à 38,2 M\$ au troisième trimestre de 2008, ont enregistré une diminution d'environ 0,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le niveau d'endettement est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre et environ 90 % de notre dette est en fait assujettie à des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, cette diminution des intérêts débiteurs est principalement attribuable à la petite tranche de la dette qui demeure assortie de taux variables et au recul des taux d'intérêt à court terme moyens qui a été enregistré au cours de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par l'intermédiaire des sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre économie d'impôts pour le troisième trimestre de 2008 s'est chiffrée à 1,0 M\$, soit une diminution considérable comparativement à l'économie d'impôts de 9,6 M\$ enregistrée au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution découle essentiellement de la diminution de 12,3 M\$ de l'économie d'impôts exigibles enregistrée pour le trimestre terminé en septembre 2008, comparativement au trimestre correspondant de 2007, ce qui s'explique par la réduction des impôts que le Groupe Bell Nordiq inc. aurait eu à payer pour 2007, soit sa dernière année fiscale avant la liquidation, sur sa quote-part du bénéfice imposable de Télébec et de NorthernTel en raison de notre structure de fiducie de revenu. L'importante diminution de 57,7 M\$, ou 92,6 %, de notre économie d'impôts pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période correspondante de 2007, découle principalement de l'augmentation de 44,1 M\$ de l'économie d'impôts futurs enregistrée en 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition et des modifications des taux d'imposition ainsi que des déductions liées aux dépenses en immobilisations plus élevées aux fins fiscales depuis le début de l'exercice 2008, comparativement à la période correspondante de 2007.

Part des porteurs sans contrôle

Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % du Fonds dans Télébec et NorthernTel nous a été cédée contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2. Nous détenons maintenant une participation directe ou indirecte de 100,0 % dans Télébec et NorthernTel. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle que nous avons comptabilisée relativement à ce placement au 31 décembre 2007 a été éliminée. Pour plus de renseignements sur la cession de la participation indirecte du Fonds à notre intention, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. La part des porteurs sans contrôle au 30 septembre 2008 représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. (34,9 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 39,6 M\$, comparativement à 44,2 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La réduction de la part des porteurs sans contrôle dans nos résultats découle de la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre de 2008, comparativement au trimestre correspondant de 2007, contrebalancée par l'élimination de la part des porteurs sans contrôle liée à Télébec et à NorthernTel. Les distributions déclarées par nos filiales au titre de la part des porteurs sans contrôle au troisième trimestre de 2008 et au trimestre correspondant de 2007 se sont établies à 52,4 M\$ et à 60,5 M\$, respectivement. La diminution des distributions est imputable au paiement effectué par Télébec et NorthernTel à l'intention du Fonds d'un montant de 9,6 M\$ pour le troisième trimestre de 2007, soit 28,7 M\$ depuis le début de l'exercice 2007, avant que la participation ne nous soit transférée et que l'élimination de la part des porteurs sans contrôle auparavant présentée ne soit éliminée.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2008 reflète les résultats de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale et des activités d'AMP. Au cours du trimestre, CAE Professional Services (Canada) Inc. (CAE) et nous avons annoncé que nous avons conclu une convention d'achat d'actifs selon laquelle CAE va acquérir nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, exercées actuellement sous la marque xwave. Le prix d'achat payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. L'opération est assujéti à l'exécution de certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année. Par conséquent, au troisième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter les résultats des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activités abandonnées.

AMP avait conclu un arrangement avec Bell Canada en vertu duquel il était le distributeur exclusif des produits cellulaires dans le Canada atlantique. Cependant, Bell Canada a mis un terme à cet arrangement avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La

perte de ce contrat d'exclusivité s'est traduite par l'élimination de nos activités de distribution de gros de matériel et d'accessoires cellulaires. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter AMP à titre d'activité abandonnée.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées en 2007 reflétait les résultats d'AMP, des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, de Salesbridge Canada Corp., qui est en voie d'être liquidée, et ceux d'ADS, qui a vendu ses actifs et ses activités au mois d'avril 2007.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit trimestres les plus récents. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 septembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par part et par action)	2006 ¹	2007				2008		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Produits d'exploitation	816,8 \$	830,3 \$	795,4 \$	808,5 \$	819,1 \$	837,9 \$	815,6 \$	815,3 \$
BAIIA ²	361,8 \$	347,8 \$	355,2 \$	369,8 \$	365,6 \$	353,3 \$	361,0 \$	371,0 \$
Bénéfice d'exploitation ²	183,9 \$	169,9 \$	53,1 \$	139,8 \$	141,2 \$	153,9 \$	161,5 \$	169,3 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	(133,8) \$	82,0 \$	42,9 \$	71,0 \$	114,5 \$	74,2 \$	84,8 \$	93,1 \$
Activités abandonnées	6,8	6,5	262,3	2,2	2,9	(9,9)	(0,4)	0,4
Bénéfice net (perte nette)	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$	73,2 \$	117,4 \$	64,3 \$	84,4 \$	93,5 \$
Bénéfice de base et dilué par part/action :								
Activités poursuivies	(0,88) \$	0,54 \$	0,28 \$	0,47 \$	0,75 \$	0,46 \$	0,53 \$	0,58 \$
Activités abandonnées	0,05	0,04	1,72	0,01	0,02	(0,06)	0,00	0,00
Bénéfice de base et dilué par part/action	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$	0,48 \$	0,77 \$	0,40 \$	0,53 \$	0,58 \$
Liquidités distribuables ²	186,8 \$	192,1 \$	162,2 \$	177,6 \$	169,5 \$	206,8 \$	183,3 \$	179,3 \$
Distributions en espèces déclarées	153,8 \$	166,2 \$	163,5 \$	161,3 \$	160,1 \$	162,8 \$	165,0 \$	165,3 \$

1. Les données de 2006 n'ont pas été reclassées pour refléter la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, car il était impossible de le faire avec justesse.
2. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

2006

- Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant réalisé au troisième trimestre.

2007

- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'ADS, ce qui a généré un montant de 258,2 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre de 2007 comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite.

- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 44,1 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'arrangement. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,7 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

2008

- Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP, qui est maintenant inscrite dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter les résultats d'AMP à titre d'activités abandonnées.

Des détails sur nos résultats du troisième trimestre de 2008 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats de chaque trimestre figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels respectifs qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	3,1	895,4 \$	872,7 \$	2,6
Activités de financement	(153,1)	(186,8)	(18,0)	(527,5)	(953,0)	(44,6)
Activités d'investissement	(138,9)	(139,6)	(0,5)	(387,6)	(396,8)	(2,3)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	18,8 \$	(25,0) \$	n.s.	(19,7) \$	(477,1) \$	(95,9)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(2,8)	2,8	n.s.	(3,5)	345,8	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie du trimestre	16,0 \$	(22,2) \$	n.s.	(23,2) \$	(131,3) \$	(82,3)

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des rentrées nettes de 16,0 M\$ au troisième trimestre de 2008, comparativement à des sorties nettes de 22,2 M\$ au troisième trimestre de 2007. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, nous avons enregistré des sorties nettes de 23,2 M\$, comparativement à des sorties nettes de 134,1 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Activités d'exploitation

Au cours du troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 9,4 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la hausse de 8,1 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, lesquelles sont passées de 2,4 M\$ au troisième trimestre de 2007 à 10,5 M\$ au trimestre considéré. Le troisième trimestre de l'exercice est habituellement marqué par une certaine neutralité sur le plan des rentrées provenant des variations du fonds de roulement et par de faibles incidences saisonnières découlant des variations des débiteurs et des créiteurs, conjuguées à des sorties de fonds élevées en raison du moment des paiements d'intérêts au taux nominal sur la dette à long terme contrebalancées par les faibles exigences relatives aux charges et autres éléments constatés d'avance qui sont habituellement payés au premier semestre de l'exercice. Au troisième trimestre de 2008, nous avons continué de constater les avantages de nos initiatives visant à améliorer l'ensemble des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement, la baisse de 7,0 M\$ des soldes des débiteurs et la hausse de 8,9 M\$ des comptes fournisseurs ayant eu une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Depuis le début de l'exercice 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 22,7 M\$, soit une hausse de 2,6 % par rapport à la période correspondante de 2007 étant donné que la hausse du bénéfice net en espèces lié aux activités poursuivies a également été conjuguée à la hausse de 10,2 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent.

La capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite constitue une source importante d'utilisation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Pour le troisième trimestre de 2008, les cotisations se sont établies à 27,9 M\$, comparativement à 25,3 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La capitalisation au troisième trimestre de 2008 comprend un montant de 16,0 M\$ (15,4 M\$ en 2007) au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et un montant de 11,9 M\$ (9,8 M\$ en 2007) au titre des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit. La hausse de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre en vertu des régimes à prestations déterminées découle des effets naturels du vieillissement des employés et de l'augmentation globale des salaires, lesquels ont été légèrement contrebalancés par les départs à la retraite. Les paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit pour 2007 sont présentés après déduction du montant accru des cotisations volontaires des exercices antérieurs et nos paiements pour 2008 reflètent les rapports d'évaluation actuarielle mis à jour terminés au cours du troisième trimestre.

Activités de financement

Au troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 33,7 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007, et ils ont diminué de 425,5 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Au troisième trimestre de 2008, le montant net lié à l'émission et au remboursement de titres d'emprunt à court et à long terme, y compris les activités de prêt des apparentés, a accru de 13,1 M\$ nos flux de trésorerie liés aux activités de financement, alors qu'au troisième trimestre de 2007, 21,7 M\$ en espèces avaient été affectés à ces activités, montant contrebalancé par la réception de 6,4 M\$ au règlement d'un dérivé sur taux d'intérêt. Nous avons également affecté 10,0 M\$ en espèces, au troisième trimestre de 2007, afin de racheter une tranche de nos débiteurs de la fiducie de titrisation, et aucune opération semblable n'a été réalisée au troisième trimestre du présent exercice. Depuis le début de l'exercice 2008, nous avons racheté des créances de 55,0 M\$ de la fiducie de titrisation, alors que nous avons vendu des créances additionnelles d'un montant net de 80,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007. Depuis le début de l'exercice 2008, le montant net lié à l'émission et au remboursement de titres d'emprunt à court et à long terme, y compris les activités de prêt des apparentés, a accru nos flux de trésorerie de 21,7 M\$ et comprend le refinancement de la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivée à échéance au moyen d'un nouveau prêt bancaire à long terme du même montant. Au cours des neuf premiers mois de 2007, nous avons enregistré des sorties nettes de 67,9 M\$, ce qui comprenait l'émission de 1,0 G\$ de billets à moyen terme et l'utilisation du produit connexe et du produit tiré de l'émission de titres d'emprunt à court terme aux fins de remboursement des emprunts bancaires à terme, ainsi qu'un montant net de 24,1 M\$ payé à des contreparties au règlement de dérivés sur taux d'intérêt connexes.

Le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle pour le troisième trimestre de 2008 et pour le trimestre correspondant de 2007 s'est établi à 166,2 M\$ et à 161,5 M\$, respectivement. Pour les neuf premiers mois de 2008 et la période correspondante de 2007, les distributions se sont établies à 493,8 M\$ et à 500,6 M\$, respectivement. La diminution d'un exercice à l'autre tient essentiellement au montant en espèces moindre que nous devons affecter au Fonds étant donné que le nombre moyen de parts en circulation du Fonds a été réduit par suite des rachats de parts du Fonds effectués en 2007, partiellement contrebalancée par la hausse du ratio de distribution par part du Fonds avec prise d'effet au mois de février 2008. En outre, les résultats du mois de janvier 2007 comprenaient la dernière distribution versée par Télébec et NorthernTel aux porteurs de parts sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq. En plus des distributions aux porteurs de parts, nous avons également payé un montant de 460,9 M\$ au titre d'un remboursement de capital des associés en 2007, ce qui ne s'est pas répété en 2008.

Activités d'investissement

Au troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 0,7 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, alors que nos dépenses en immobilisations étaient comparables à celles de l'exercice précédent, comme il est présenté à la rubrique « Liquidités distribuables ».

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, en plus de réduire les dépenses en immobilisations au cours des deux premiers trimestres de 2008, nous avons affecté 28,1 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System le 1^{er} février 2008.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation des créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, la capitalisation des régimes de retraite et d'autres engagements. Le prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme de Bell Aliant, s.e.c., qui a été en cours pendant la période de 25 mois terminée le 14 octobre 2008, est venu à échéance et nous prévoyons préparer et déposer un nouveau prospectus préalable de base qui couvrira l'émission future de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. Malgré les difficultés éprouvées dans les marchés du crédit depuis le troisième trimestre de 2007 et la dégradation de ces conditions au cours du plus récent trimestre, nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire engagé et à notre programme de titrisation de créances. Il nous est actuellement impossible d'émettre du nouveau papier commercial sur les marchés monétaires à des conditions favorables. Par conséquent, l'accès à nos facilités de crédit bancaires a constitué une source importante de liquidités durant cette période. Nos principales facilités de crédit bancaires sont en place jusqu'en juillet 2011 et sont fournies par un consortium constitué principalement de banques canadiennes, ainsi que de banques asiatiques et européennes dont l'engagement dans les facilités se chiffre à environ 18 %. Jusqu'à maintenant, aucune des banques de notre consortium n'a

été assujettie à une faillite ou à des procédures connexes, ni à une nationalisation imposée par son gouvernement. Nous continuons de surveiller la situation mondiale du crédit et nous sommes préparés à prendre des mesures pour préserver notre accès aux liquidités nécessaires. De plus, entre autres mesures, nous continuons de réaliser des activités qui visent à atténuer les risques liés aux marchés financiers en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaires de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. Par conséquent, notre capacité en matière de liquidités n'a pas subi de conséquences fâcheuses importantes par suite des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	30 septembre 2008		31 décembre 2007	
Avoir des associés	4 931,1 \$	52,3 %	4 516,4 \$	49,7 %
Part des porteurs sans contrôle	1 701,5	18,1 %	1 829,6	20,1 %
Dette nette	2 788,3	29,6 %	2 744,1	30,2 %
Total du capital	9 420,9 \$	100,0 %	9 090,1 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts, et le nombre de parts émises et en circulation au 30 septembre 2008 s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le 1^{er} janvier 2008, nous avons émis 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 à l'intention du Fonds contre sa participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel. Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées à nos parts, veuillez vous reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 13 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme pour un montant total de 2,25 G\$ aux termes du prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ de Bell Aliant, s.e.c., lequel est arrivé à échéance le 14 octobre 2008. Comme il a été mentionné ci-dessus, nous avons l'intention de déposer un prospectus préalable de base de renouvellement aux termes duquel nous pourrions ultérieurement émettre des billets à moyen terme additionnels. Nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable qui arrivera à échéance en juillet 2009. Au mois de juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité bancaire à terme non renouvelable de 50,0 M\$, arrivant à échéance en juin 2010, que Télébec a utilisée pour refinancer les débentures de série Z qui étaient arrivées à échéance.

Nous maintenons un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités bancaires renouvelables. Au 30 septembre 2008, nous avons émis un montant de 92,2 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial et un montant additionnel de 150,2 M\$ avait été prélevé sur nos facilités bancaires. Nos facilités bancaires générales soutiennent également des lettres de crédit de 167,7 M\$ (obligations hors bilan) émises pour financer nos activités au 30 septembre 2008. Nos facilités bancaires d'exploitation sont de différentes durées, mais la plupart arriveront à échéance en juillet 2011.

Nous disposons également d'une facilité bancaire non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 septembre 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 42,4 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures fédérales d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans. Afin de préserver une certaine souplesse générale sur le plan des liquidités et de l'exploitation, en cette période de difficultés sur le marché du crédit, nous prévoyons utiliser notre facilité liée à la caisse de retraite afin de financer un montant prévu de 11,3 M\$ au titre des paiements exceptionnels liés aux déficits au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos facilités de crédit, de leur montant disponible et de leur montant prélevé au 30 septembre 2008.

<i>Au 30 septembre 2008</i>					
<i>(en millions de dollars)</i>	Échéance	Montant autorisé	Montant prélevé	Lettres de crédit	Montant disponible
Ligne de crédit d'exploitation bancaire renouvelable	7 juillet 2011	576,0 \$	242,2 \$	6,6 \$	327,2 \$
Facilité bancaire liée à la caisse de retraite	7 juillet 2011	450,0	–	42,4	407,6
Autres facilités bancaires remboursables à vue	Diverses	15,0	0,2	5,5	9,3
Autres facilités bancaires de lettres de crédit	Annuelles	163,0	–	155,6	7,4
Total		1 204,0 \$	242,4 \$	210,1 \$	751,5 \$

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit bien précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (généralement inférieur à « BBB »). De plus, il pourrait survenir un événement de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtenait le contrôle de notre entreprise et que nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Plus de détails sur notre dette à long terme figurent à la note 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 10 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en de la capitalisation aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 2,90 \$ la part. Les distributions du Fonds sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires du Fonds. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les estimations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 15,5 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- Pour 2008, nous devons effectuer des paiements extraordinaires d'environ 50 M\$ pour financer les déficits au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance au moyen de nos facilités bancaires, comme il est indiqué à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont décrits à la note 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. En vertu de cette convention, nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$ au 30 septembre 2008.

Plus de détails au sujet de cette convention sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Les principales hypothèses formulées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers demeurent inchangées comparativement au 31 décembre 2007. Des détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 14 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 11 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. Au 30 septembre 2008, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 250,0 M\$ et la juste valeur totalisait 7,6 M\$ en faveur de la contrepartie. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 18 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, de nouvelles conventions comptables en vertu du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », et du chapitre 3031, intitulé « Stocks », du *Manuel de l'ICCA*.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Passage aux IFRS

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les IFRS. Nous avons élaboré la démarche en quatre étapes suivante pour effectuer le passage aux IFRS :

Première étape – sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape – évaluation détaillée

Troisième étape – élaboration

Quatrième étape – mise en œuvre

Les deux premières étapes englobent l'élaboration du plan et de la structure du projet initial, la formation et la réalisation d'études visant à déterminer l'incidence sur différents aspects de notre exploitation et de nos informations financières. Au cours de la troisième étape, nous commencerons à prendre des décisions en matière de conventions comptables en nous appuyant sur nos évaluations et nous élaborerons les plans de mise en application. La dernière étape correspond à l'étape de mise en œuvre réelle du passage aux IFRS. Selon notre échéancier provisoire, nous prévoyons franchir les deux premières étapes au cours de l'exercice 2008 et les deux dernières étapes d'ici le 31 décembre 2009, puis apporter de légers changements en 2010.

Au 30 septembre 2008, la majeure partie de la première étape avait été franchie et nous en sommes actuellement à la deuxième étape, soit à l'évaluation de l'incidence que cette transition aura sur notre exploitation et notre information financière.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », lequel a remplacé le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relatives à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. La norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette nouvelle norme aura sur nos activités et sur la présentation de l'information financière.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les énoncés prospectifs formulés dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables à la date à laquelle nous avons formulé ces énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, nous avons présenté les principales hypothèses que nous avons posées lors de la préparation de nos énoncés prospectifs à l'égard du rendement financier et d'exploitation prévu pour 2008. Elles comprennent des hypothèses économiques, financières, opérationnelles et relatives au marché incluses dans notre rapport de gestion pour les trois premiers trimestres de 2008 et, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, elles n'ont pas subi de modification importante jusqu'au 28 octobre 2008.

Cibles révisées

Nous avons conclu une entente à long terme avec Bell Canada afin de fournir un réseau de transmission amélioré permettant une connexion des sites cellulaires de Bell Mobilité dans le Canada atlantique à ceux de certaines régions du Québec et de l'Ontario. Cet investissement permettra l'ajout de la technologie HSPA (accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets) au réseau existant, ce qui permettra d'offrir plus d'options sans fil à nos clients grâce à nos ententes avec Bell Mobilité, et viendra appuyer la migration pancanadienne de Bell Canada vers la technologie Long Term Evolution (LTE), la norme mondiale de services sans fil de quatrième génération (4G). Il nous permettra également d'accroître à moindres coûts l'utilisation de la technologie de fibre optique dans une plus grande partie de notre réseau d'accès, améliorant ainsi notre capacité de service future. En août 2008, notre cible concernant les produits d'exploitation pour 2008 a été révisée par suite du reclassement des activités d'AMP et des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activités abandonnées.

Cibles pour 2008	Cibles publiées en août 2008	Cibles révisées en octobre 2008
Produits d'exploitation	3 240 M\$ à 3 310 M\$	inchangé
Intensité du capital ¹	14,5 % à 15,5 %	15,5 % à 16,5 %
Liquidités distribuables ²	720 M\$ à 740 M\$	700 M\$ à 720 M\$

1. L'intensité du capital correspond aux dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie divisées par les produits d'exploitation.

2. Les liquidités distribuables sont une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recouru à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à notre notice annuelle de 2007 pour une liste de risques importants auxquels nous sommes exposés, à notre avis. La liste des risques présentée n'est pas nécessairement exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, une incidence négligeable sur nos activités consolidées.

Au cours des trois premiers trimestres de 2008, nous n'avons pas noté de changements importants quant à la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi que dans notre notice annuelle de 2007. Nous avons effectué une mise à jour du cadre réglementaire et du contexte concurrentiel à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ». Bien que la nature des risques auxquels nous sommes confrontés en tant que participants des marchés financiers n'ait pas changé au cours des trois premiers trimestres de 2008, l'incidence sur nos activités de bon nombre des risques que nous avons ciblés antérieurement semblent se faire imminente. Plus particulièrement, les rendements négatifs des placements sur les marchés mondiaux des titres de capitaux propres vont probablement accroître les déficits de nos régimes de retraite à la fin de l'exercice 2008, ce qui fera augmenter les exigences de capitalisation en espèces pour 2009. Nous évaluons actuellement l'échelle potentielle des exigences de capitalisation additionnelles, mais l'incidence continuera de varier en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés qui seront enregistrées d'ici la fin de l'exercice. Notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite nous permettra de répondre à toute exigence de capitalisation en espèces additionnelle que cette situation pourrait imposer. Le risque lié à l'accès continu aux liquidités et l'incidence que pourraient avoir les conditions actuelles des marchés financiers ont été analysés précédemment à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	2 468,8 \$	2 434,2 \$
Charges	646,0	668,7	1 984,1	2 071,4
Bénéfice d'exploitation	169,3 \$	139,8 \$	484,7 \$	362,8 \$

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation pro forma ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	169,3 \$	139,8 \$	484,7 \$	362,8 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	25,1	26,0	74,7	83,8
Amortissement	176,6	183,2	525,8	604,0
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	0,1	22,2
BAIIA	371,0 \$	369,8 \$	1 085,3 \$	1 072,8 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants:

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, le calcul des liquidités distribuables n'inclut aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

<i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	895,4 \$	872,7 \$
Ajouter (déduire) :				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	0,5	2,3	4,5	18,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	1,1	0,7	0,7	(2,2)
Dépenses en immobilisations	(138,8)	(139,7)	(361,4)	(398,0)
Liquidités distribuables normalisées	173,6	164,7	539,2	491,2
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(10,5)	(2,4)	(18,5)	(8,3)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(2,5)	(1,2)	(4,1)	(1,6)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	11,9	9,8	36,9	26,5
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	0,1	22,2
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	2,9	1,7	8,3	7,5
Autres ajustements :				
(Charge) économie d'impôts exigibles	–	(12,3)	(3,9)	(9,9)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	3,9	(3,5)	11,4	4,3
Liquidités distribuables	179,3 \$	177,6 \$	569,4 \$	531,9 \$

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.